

PROMULGATION RÉSOLUTION NUMÉRO CA24 19 0196

AVIS est par la présente donné que la résolution ci-après décrite a été adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le **2 juillet 2024**. Cette résolution a été approuvée par le directeur de la Planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité en date du **31 juillet 2024** comme en fait foi le certificat de conformité délivré en date du **1er août 2024**.

PPCMOI afin d'autoriser la démolition d'un garage, la rénovation avec un agrandissement et une transformation du bâtiment existant sur le lot portant le numéro 1 246 291 du cadastre du Québec (2490, boulevard Saint-Joseph)

La présente résolution est entrée en vigueur le **2 août 2024** et peut être consultée à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 2 août 2024.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement